



# Chariot élévateur

Théorique (4 h) / Pratique (2 h)

## POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

En vertu du Règlement sur la santé et la sécurité du travail, « un chariot élévateur doit être utilisé uniquement par un cariste ayant reçu une formation » (art. 256.3).

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- ✓ Connaître la réglementation applicable.
- ✓ Identifier les dangers, mettre en œuvre des mesures de prévention et contrôler le milieu de travail.
- ✓ Respecter, au moyen des plaques de capacité, les limites opérationnelles du chariot élévateur.
- ✓ Comprendre les éléments ayant une influence sur la stabilité du chariot élévateur.
- ✓ Apprendre les règles de circulation et de manipulation des charges.
- ✓ Être sensibilisé aux mesures de sécurité lors du plein de carburant.
- ✓ Connaître les règles à respecter lors du levage de travailleurs au moyen du chariot élévateur.

## ACTIVITÉS

- ✓ Formation théorique et pratique
- ✓ Examen théorique
- ✓ Examen pratique

## CONTENU

- ✓ Les dangers
- ✓ La réglementation
- ✓ La description du chariot élévateur
- ✓ La stabilité du chariot élévateur (facteurs influençant le déplacement du centre de gravité)
- ✓ La plaque de capacité
- ✓ Les modes d'alimentation
- ✓ Les équipements de sécurité
- ✓ La conduite du chariot élévateur (inspection et circulation)
- ✓ La manipulation des charges (règles générales, gerbage, dégerbage)
- ✓ Le levage de travailleurs
- ✓ L'environnement de travail
- ✓ Les risques ergonomiques

## RÈGLEMENTATION

- ✓ Loi sur la santé et la sécurité du travail
- ✓ Règlement sur la santé et la sécurité du travail
- ✓ Norme CSA B335-04 – Norme de sécurité pour les chariots élévateurs